

Compte-rendu de réunion

**OBJET DE
LA RÉUNION**

DATE

29/11/17

SERVICE / UNITÉ : BRMPR/délégation de bassin

LIEU : DREAL LYON

PARTICIPANTS + pouvoirs: cf annexe

PIECES JOINTES : 3 diaporamas de séance

Rappel de l'ordre du jour
0. Introduction – Approbation du compte-rendu de la réunion du 12/10/2016
1. Observatoire des poissons grands migrateurs
2. Tableau de bord du PLAGEPOMI
3. Présentation d'actions réalisées en 2017
4. Synthèse de la programmation 2018
Conclusion

Commentaires - décisions

0. Introduction – Approbation du compte-rendu de la réunion du 12/10/2016

Quorum atteint : 16 voix sur 25 mandats

Travaux menés par la CTPOMI en 2017 :

Travaux 2017 de la commission technique (CTPOMI) : 2 réunions, les 28 mars et 28 septembre.

- « labellisation » des actions des partenaires qui concourent à la mise en œuvre du PLAGEPOMI

- validation de la forme (mars) et du contenu (mars et septembre) du tableau de bord

- échanges techniques autour de retours d'expériences (mars) : les vidéo comptages aux passes de Sauveterre (Rhône) et Bladier-Richard (Hérault)

- information sur la mise en ligne de l'Observatoire des populations et sur le rapportage au titre du plan de gestion de l'anguille (PGA)

Travaux du secrétariat technique :

Réuni 3 fois en 2017 (janvier, juin et août).

Préparation des travaux de la CTPOMI : observatoire, tableau de bord

+ suivi de l'avancement des actions

+ préparation des journées techniques

+ 3 réunions d'un groupe de travail dédié aux lagunes (février, mai et octobre)

+ travail et échanges dématérialisés sur ces sujets + la préparation du rapportage PGA

Le compte-rendu de la réunion du 12 octobre 2016 est approuvé à l'unanimité des membres représentés.

1. Observatoire des poissons grands migrateurs

Support : diaporama de séance de MRM

Présentation par M. CAMPTON du futur site de l'observatoire des poissons migrateurs de Rhône-Méditerranée.

Les participants soulignent l'intérêt de l'Observatoire :

- M. MONNET fait remarquer que de nombreuses structures pourront l'utiliser : FNPF, autres bassins, FD...

- M. PIN considère que c'est un très bon outil, concret. Les écoles d'aquaculture vont se baser sur les données publiées. Les professionnels pourront poser les engins au moment où la dévalaison est constatée.

- M. POLLIN insiste sur le côté opérationnel de l'observatoire en direct. Il sera possible de lancer une campagne dès que la migration est constatée.

À la question de M. SGHEIZ sur la validation des données publiées, il est répondu que les données publiées sont expertisées par MRM et analysées au sein du secrétariat technique.

Des données d'observations issues du grand public peuvent également être valorisées pour la lamproie (présence/absence). Dans ce cas, la validité de la donnée sera vérifiée par MRM sur la base d'une photo, de la récurrence de l'observation etc.

M. BENOIT déclare que l'obtention des données repose en grande partie sur les pêcheurs.

M. ROCHE informe les participants du travail AFB/Conapped en cours sur la mise au point d'un outil d'évaluation des flux d'anguilles dévalantes. Un test est prévu sur le Rhône.

M. STOLZENBERG précise que la levée des interdictions de consommation de l'anguille pourrait aboutir à la reprise des déclarations par les pêcheurs. Un travail a été engagé par l'AFB et le Conaped sur la télédéclaration.

M. ROCHE rappelle qu'il faut être prudent car on n'a pas d'information allant dans le sens d'un meilleur état des populations ; les signaux européens sont à la baisse. D'un côté on investit beaucoup sur la continuité, de l'autre il faut donc être prudent sur le retour à une pêche.

M. PIN partage cet avis.

M. MATHIEU félicite MRM pour le travail accompli. L'observatoire est un outil fondamental de connaissance de l'état des populations.

2. Tableau de bord du PLAGEPOMI

Supports : diaporama de séance + maquette du tableau de bord

Tableau de bord = Outil de suivi des actions contribuant à la mise en œuvre du PLAGEPOMI. Elaboré par le secrétariat technique, sur la base des indicateurs listés au PLAGEPOMI, avec ajustements validés par la CTPOMI (commission technique).

13 à 15 indicateurs, regroupés par orientation du PLAGEPOMI. 9 seront publiés dans la version post Cogepomi du 29/11/2017, les autres sont à construire en cours de cycle.

La version initiale sera finalisée par le secrétariat technique début 2018 pour une publication début 2018.

3. Présentation d'actions réalisées en 2017

3.1. Focus sur le Vaccarès : actions passées et en cours

Support : diaporama de séance Tour du Valat/MRM

Mme NICOLAS et M. CAMPTON présentent un panorama complet des actions menées dans les étangs du Vaccarès par différents partenaires.

La DREAL souligne la richesse des actions qui sont et seront menées. Le site est aussi un laboratoire, plusieurs actions seront à extrapoler sur d'autres lagunes.

M. BENOIT signale comme il l'a fait localement que le niveau des étangs du Vaccarès ont été très bas en 2017, ne permettant pas la pêche. Il met en cause la gestion des vannes mais l'année 2017 a été remarquablement sèche.

M. MATHIEU répond que le sujet des vannes est à traiter localement. Par ailleurs, le PLAGEPOMI va dans le sens d'une adaptation aux changements climatiques.

Mme BOUTELOUP informe les participants de la tenue récente d'une réunion de réflexion sur les lagunes face aux changements climatiques. Elle propose qu'un retour en soit fait au prochain Cogepomi.

M. BENOIT met également en cause le fonctionnement de la passe à poissons du pertuis de la Fourcade dans ce contexte de baisse du niveau de la lagune.

A la réponse fait en séance, M. ROCHE a complété par la suite par les éléments suivants :

Le pôle d'éco-hydraulique de l'AFB confirme avoir validé les calculs du bureau d'étude BRL, qui donnent une fonctionnalité moyenne pendant 87% du temps (dans les deux sens de franchissement) en se basant sur des différences de cotes mer-étang mesurées toutes les 30 minutes pendant 10 ans (2006-2016).

3.2. Focus sur 2 actions de sensibilisation et de valorisation

M. CAMPTON présente un bilan des journées grands migrateurs tenues les 16 et 17 novembre 2017 à Avignon.

Les présentations sont en ligne sur le site de MRM et via le site de bassin.

M. MATHIEU retient notamment de ces journées que le péril sur l'anguille est sensible et qu'il demeure un fort besoin de connaissance des populations.

M. MONNET fait part des gros problèmes de trésorerie que connaît MRM, qui a dû emprunter.

Mme LONJARET présente la manifestation qui s'est tenue le 14 mars à Lattes : Le pôle-relais lagunes a organisé une journée de rencontre gestionnaires-chercheurs sur les poissons en lagune.

Elle présente également le groupe de travail sur les lagunes, issu du secrétariat technique. Il suit et fait le bilan des connaissances à acquérir et des études en cours sur ce sujet fort du PLAGEPOMI.

4. Synthèse de la programmation 2018

Support : diaporama de séance

La DREAL présente la synthèse des actions programmées en 2018 par les partenaires et contribuant à la mise en œuvre du PLAGEPOMI. Ces actions ont été « labellisées » comme telles par la CTPOMI.

Conclusion

M. MATHIEU conclut la séance : Le COGEPOMI et le plan de gestion sont des outils fondamentaux de partage de connaissances et de mobilisation de matière mais le combat n'est pas encore gagné. La mobilisation des sources de financement, historiques et complémentaires, est nécessaire.